



Genève, le 16 août 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie et de l'emploi

45 PME s'engagent vers la durabilité avec le soutien du département de l'économie et de l'emploi (DEE)

Pour la première fois à Genève, l'Etat soutient directement 45 entreprises qui font le pari de la transition vers la durabilité. Le "diagnostic-action" auquel vont participer 45 PME fait partie d'un ensemble de mesures mises en œuvre depuis cette année par le DEE pour accompagner concrètement les acteurs du tissu économique genevois dans cette démarche.

Le 16 août 2022 marque le lancement de la mesure "Diagnostic-action", qui doit permettre aux PME d'identifier des mesures concrètes et pragmatiques à mettre en œuvre afin de s'inscrire – ou de renforcer leur ancrage – dans la transition. Les 45 entreprises participantes sont très représentatives du tissu économique genevois, avec les secteurs de la finance, des métiers de la construction, de l'alimentation ou encore du commerce de proximité. Elles ont répondu à un appel lancé par le département.

"Je suis très heureuse de voir que des entreprises de taille et d'importance diverses, venant de secteurs très différents, ont répondu à notre invitation. Cela démontre que les entreprises genevoises sont prêtes à s'engager dans la transition écologique", note Fabienne Fischer, conseillère d'Etat chargée du département de l'économie et de l'emploi. Le "Diagnostic-action" fait partie d'un ensemble de mesures mises en œuvre depuis cette année par la direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DGDERI). C'est un diagnostic à 360 degrés qui est proposé couvrant l'ensemble des aspects liés à la durabilité.

C'est la première fois que l'Etat alloue des moyens conséquents pour accompagner les PME dans leur transition écologique et numérique afin de renforcer la résilience et la prospérité du tissu économique genevois. Les diagnostics seront réalisés par des mandataires spécialisés en matière d'analyse de la durabilité afin de stimuler l'écosystème genevois des experts existants. La mise en place de ce processus a d'ores et déjà permis de révéler la richesse et la diversité de l'écosystème des professionnels de l'accompagnement dans ce domaine. Le coût de cette démarche représente 15'000 francs par entreprise.

Pour Alexandre Epalle, directeur général de la DGDERI, *"le choix des mandataires, qui appliqueront une méthodologie commune, ainsi que le suivi du processus permettent de s'adapter aux besoins de chaque PME et surtout d'agir rapidement pour obtenir des résultats à court, moyen et long terme"*. Après une phase de diagnostic qui déterminera les forces de l'entreprise, le mandataire proposera des pistes d'actions rapides et aisément atteignables,

ainsi que les actions à entreprendre à plus long terme. Les mesures pourront notamment consister à optimiser l'utilisation des ressources énergétiques, valoriser les déchets et mettre en place un plan de mobilité. Enfin, une stratégie globale sera construite avec la PME pour définir son chemin vers la transition avec une feuille de route consolidée. Les résultats sont attendus cette année encore.

Cette nouvelle mesure "Diagnostic-action" est un premier pas en direction de la durabilité. Un premier pas certes modeste, mais qui montre l'intérêt des entreprises de notre canton de prendre ce chemin ou de le continuer.

Annexes au communiqué de presse en ligne (ge.ch):

- liste des 45 PME participant à la mesure "Diagnostic-action" 2022;
- liste des mandataires de la mesure "Diagnostic-action" 2022.

Pour toute information complémentaire: Mme. Esther Mamarbachi, secrétaire générale adjointe en communication, DEE, esther.mamarbachi@etat.ge.ch, T. 022 327 92 72 ou 078 628 80 08.